

Typologie

1. Typologie morphologique

2. Problèmes

1. Typologie morphologique

Langue isolante :

-1 morphème = 1 mot

Une langue qui a peu de morphologie (chinois, vietnamien); en principe, chaque morphème est un mot (1 morphème = 1 mot).

Ces langues ont tendance à être monosyllabiques (1 syllabe = 1 morphème = 1 mot) : on peut cependant imaginer une langue qui aurait des mots de plusieurs syllabes mais où chaque mot serait constitué d'un seul morphème; on peut aussi imaginer une langue où les affixes sont constitués d'une seule consonne, d'un changement de consonne ou d'une variation supra segmentale (tons); ce type de morphème ne changerait pas le compte de syllabes d'un mot.

Les deux notions (type isolant et type monosyllabique) sont des notions indépendantes.

Langue agglutinante :

-1 mot > 1 morphème;

-segmentabilité;

- biunivocité

-absence d'allomorphie (invariance)

Un mot est généralement constitué de plusieurs morphèmes, les frontières entre les morphèmes sont claires et chaque catégorie est exprimée par un morphème distinct; en d'autres mots, les morphèmes sont facilement séparables. De plus, les morphèmes ont toujours la même forme (turc).

Langue flexionnelle :

-1 mot > 1 morphème;

- moindre segmentabilité;

- moins de biunivocité

- allomorphie (variance)

Un mot peut être constitué de plusieurs morphèmes; mais les frontières entre les morphèmes sont plus difficiles à identifier, plusieurs catégories sont exprimées conjointement par le même morphème, et les morphèmes n'ont pas toujours la même forme (classes flexionnelles). (latin, langues indo-européennes en général).

Langue polysynthétique :

- 1 mot > 2 morphème

Au départ on pensait que cette typologie caractérisait chaque langue dans son ensemble, mais en fait les différents sous-systèmes morphologiques d'une langue peuvent appartenir à différents types.

En français, les verbes sont marqués pour la personne, le temps, le nombre, le mode et toutes ces catégories sont généralement cumulées sur un seul suffixe (vous marchez). Le français est donc flexionnel pour ce qui est de sa morphologie verbale.

Par contre, les noms sont généralement invariables à l'oral: une boule vs des boules. Le français est donc isolant pour ce qui est de sa morphologie nominale.

2. Problèmes

Est-ce qu'il existe des exemples purs de ces types?

Considération des extrêmes de la typologie

100% Isolante : tous les mots sont composés d'un seul morphème.

La création régulière de nouveaux mots dans une telle langue est impossible (pas de morphologie).

Tous les exemples de langues dites isolantes ont de la morphologie dérivationnelle et la plupart ont un peu de morpho flexionnelle (indonésien, chinois, vietnamien). Voir les exemples de morphologie du chinois et du vietnamien vus en classe.

100% Polysynthétique : Toutes les phrases sont composées d'un seul mot qui contient un grand nombre de morphèmes.

Aucune langue connue n'est de ce type. Comment pourrait-on exprimer l'équivalent d'une proposition enchâssée dans une telle langue?

100% Agglutinante : tous les morphèmes n'expriment qu'une catégorie et ont toujours la même forme.

Le rêve des morphologues qui pratiquent la méthode IA. Cependant, dans une langue parfaitement agglutinante les mots complexes ne pourraient pas devenir sémantiquement opaques avec le temps puisque l'opacité sémantique contrevient au principe de biunivocité. On sait par contre que la lexicalisation est un processus universel de changement linguistique.

100% Fusionnelle : Les frontières de morphème sont impossibles à identifier et par conséquent, si plusieurs sens sont exprimés, ils sont exprimés cumulativement. Avec cet extrême typologique, il n'y a pas de morphologie possible : les seules relations paradigmatiques entre les mots sont des relations de supplétion (aller - va)

En conclusion, la classification typologique des langues utilise des types (isolant, fusionnel, agglutinant, polysynthétique) dont il n'existe aucun exemple pur dans les langues du monde. Ce sont donc des types idéaux, abstraits, auxquels les langues se conforment jusqu'à un certain point, mais jamais complètement.

Comparez cette situation à celle que l'on connaît pour la distinction entre flexion et dérivation. Dans ce cas-ci, on sait qu'ils y a beaucoup de morphèmes qui semblent être dans une position intermédiaire entre les deux puisqu'ils n'ont pas toutes les propriétés

qui sont supposées être caractéristique de la flexion ou de la dérivation. Cependant, il existe tout de même certains morphèmes qui possèdent toutes ces propriétés, ce sont les représentants prototypiques de la flexion ou de la dérivation.

Pour ce qui est de la typologie morphologique, il n'y a pas de représentant prototypique, seulement des exemples de langues (latin, turc, chinois, etc.) qui sont presque prototypiques.

Une classification hétérogène :

La présentation de Comrie (1981) et la mienne sont simplifiées pour être plus claires : nous identifions les deux paramètres qui permettent de dégager l'idée générale de ce que peut être une classification générale des langues selon leur structure morphologique.

Cependant, les différents types sont souvent définis avec un mélange de critères purement morphologiques (par. ex. nombre de morphèmes et séparabilité) et de critères morphosyntaxiques (présence ou absence de flexion, expression morphologique d'un argument externe du verbe, c.-à.-d incorporation).

En fait, il y a plus que deux paramètres impliqués dans cette typologie. J'en ai identifié plusieurs, mais on pourrait en trouver d'autres. Tous présentent des problèmes d'application différents qui sont liés à des présupposés théoriques : notre classement typologique sera différent selon le type de théorie de la morphologie que l'on adopte.

1. Degré d'agglutination (paramètre purement morphologique)

Ce paramètre n'est applicable que si on considère que le morphème est une unité pertinente pour l'analyse morphologique.

Dans une approche IP (Item and Process) ou WP (Word and Paradigm) les mots ne sont pas construits en additionnant des morphèmes (concaténation) mais ils sont reliés entre eux par des règles.

IA : cat+s

IP : X → Xs

De plus, ce paramètre suppose qu'on possède des descriptions morphologiques comparables pour les langues qu'on examine. Cependant, les linguistes ne s'entendent pas nécessairement dans les cas même les plus simples.

Si on considère que les noms singuliers en anglais ou en français possèdent un suffixe zéro marquant le singulier, on vient de doubler le ratio morphème/mot pour cette construction, ce qui aura un effet sur le taux d'agglutination.

2. Degré de synthèse (paramètre morphosyntaxique)

Dans bien des cas, l'affirmation qu'une langue n'a pas de morphologie repose sur la confusion entre une mesure du nombre de morphème par mot et une mesure du nombre de morphèmes flexionnels par mot (on ignore les affixes dérivationnels).

Cette deuxième mesure reflète comment les langues marquent les relations syntagmatiques avec des moyens morphologiques (est-ce que la langue a de l'accord, de la rectio) ou dans quelle mesure certains sens grammaticaux (ce qu'on appelle

habituellement flexion inhérente) sont exprimés par des affixes ou des mots indépendants.

Expression analytique

Futur : vais chanter

Pluriel : les pierre(s)

Expression synthétique

Futur : chanterai

Pluriel : chevaux

Le paramètre de fusion est en fait composé de deux paramètres logiquement indépendants: allomorphie et cumulation. On devrait renommer l'indice de fusion pour l'appeler indice de biunivocité. En effet ses deux composantes représentent les deux types de problèmes que rencontre l'analyse de type IA qui soutient qu'un morphème est définissable comme unité associant de manière biunivoque un son et un sens.

3. Allomorphie ou Invariance (paramètre morphologique)

Est-ce qu'on a une seule forme pour un sens donné ou plusieurs formes?

4. Cumulation (paramètre morphologique)

Est-ce qu'on a un seul sens pour une forme donnée ou plusieurs sens?

Pour évaluer ces deux paramètres, il faut aussi souscrire à l'approche IA, comme c'est le cas pour le degré d'agglutination. Une fois qu'on a compté le nombre de morphèmes par mot, on vérifie jusqu'à quel point les morphèmes de cette langue sont biunivoques

Derrière le terme « polysynthétique », il y a plusieurs notions différentes :

5. Nombre de morphème (paramètre morphologique)

Ce paramètre n'est pas différent du no. 1 s'il ne fait référence qu'au nombre de morphèmes. Dans cette acception, le terme polysynthétique ne fait que représenter l'extrême d'agglutination sur l'échelle qui va de isolant à agglutinant.

6. Possibilité de d'exprimer l'équivalent d'une phrase avec un mot (holophrasis; paramètre morphosyntaxique), dit autrement, il s'agit du ratio entre le nombre de mots et le nombre de phrases.

Ce paramètre n'a aucun rapport avec le type morphologique puisqu'on trouve des phrases complètes composées d'un seul mot dans beaucoup de langues qui ne sont pas reconnues comme polysynthétiques:

esp. duermo 'je dors'

frç. marche! (impératif)

7. Incorporation (paramètre morphosyntaxique)

Ici on touche à l'origine du concept d'holophrasis : la possibilité pour un verbe d'incorporer un de ses arguments externes (COD ou COI).

Ce paramètre est très spécifique puisqu'il ne vise que la morphologie verbale. Par ailleurs, il y a un débat intense sur la notion d'incorporation parmi les morphologues. Il y a une approche lexicaliste qui dit que l'incorporation s'apparente à la formation de mots composés ou même à de la morphologie dérivationnelle; et il y a une approche syntaxique qui suppose que les arguments incorporés sont présents en tant que mots indépendants dans la structure profonde.

8. Nombre de morphèmes lexicaux par mot.

Ici on évalue essentiellement la possibilité de créer des mots composés.

Mais cela suppose que l'on puisse distinguer les morphèmes lexicaux (chasse) des morphèmes grammaticaux (-ait). Le problème c'est que cette distinction est graduelle, avec les morphèmes dérivationnels (-eur) quelque part entre les deux extrêmes.

Conclusion

Cette classification est en fait un test pour l'hypothèse selon laquelle les mots sont composés d'unités plus petites, les morphèmes, qui seraient des unités minimales associant de manière biunivoque (correspondance 1 à 1) une forme et un sens.

Cette typologie ne nous dit pas grand-chose sur les langues qu'elle classe, mais elle mesure le degré d'applicabilité de la méthode IA qui divise tous les mots en unités plus petites : dans une langue agglutinante, il est facile de faire l'analyse morphémique; dans une langue fusionnelle, ce n'est pas aussi facile.

Cette typologie se révèle peu utile pour un classement rationnel des langues du monde surtout parce qu'on n'a pas trouvé de corrélation significative entre les types et d'autres caractéristiques linguistiques comme par exemple l'ordre des mots dans la phrase ou la présence ou l'absence d'harmonie vocalique.

La typologie en termes de marquage morphologique sur la tête ou le dépendant (une typologie morphosyntaxique centrée sur la flexion) proposée par Nichols (1986) semble plus prometteuse, surtout en relation avec l'ordre des mots dans la phrase.

On continue néanmoins à utiliser les termes « isolante », « fusionnelle » et « agglutinante » pour décrire les langues de manière informelle; il faut donc connaître ces termes mais aussi être mis en garde des problèmes qu'ils soulèvent.

Références :

- Bazell, Charles E. 1958 (1966) Linguistic typology. in *Five Inaugural Lectures*, P.D. Strevens (éd.). London : Oxford University Press.
- Nichols, Johanna. 1986. Head-Marking and Dependent-Marking Grammar. *Language* 62:56-119.
- Plank, Frans. 1999. Split morphology: How agglutination and flexion mix. *Linguistic Typology* 3: 279-340.